



## **Ordre du jour du Conseil Municipal**

Le Conseil Municipal se réunira *Le mercredi 1<sup>er</sup> mars 2023 à 18 heures, Salle de la Convivialité, en séance publique*

### **ORDRE DU JOUR ;**

- I. Désignation d'un secrétaire de séance et approbation du PV de la séance du 07/12/2023
- II. Élection d'un adjoint au Maire et modification du tableau du Conseil Municipal
- III. Décisions du Maire
  - **Marché de travaux : rue de l'Égalité**
  - **Marché de travaux : bouclage école / ZAE la Peyrade – Voirie et réseaux divers**
- IV. Urbanisme
  - **Achat du terrain situé à côté de la future chambre funéraire, Rue de l'Égalité**
  - **Vente d'un terrain à côté de la nouvelle école**
  - **Achat de la cave située sous la maison cadastrée G 2211**
- V. Subventions
  - **Demande de subventions à la Région et au Département pour la réalisation des abords de la future école élémentaire.**
  - **Demande de subvention auprès de l'Etat pour le ré-informatisation de la médiathèque**
  - **Demande de subvention au titre du F.I.P.D pour l'amélioration du réseau des caméras**
  - **Demande de subvention au titre du fonds vert pour l'éclairage public et le chauffage du gymnase Coste rouge**
- VI. **Avenant au contrat « Bourg Centre » avec la Région Occitanie**
- VII. **Motion de soutien à la « bouvine »**
- VIII. **Validation du contrat d'assistance technique de l'aire de lavage de St Geniès , Magalas, Puimisson**
- IX. **Questions diverses**

Magalas, le 20 février 2023

Le Maire,  
Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE

